

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 09 juillet 2009)

Hamadoun Touré (Porte-parole ONUCI) : Mesdames et messieurs bonjour. Bienvenue à ce point de presse. Une fois n'est pas coutume. Je vais le commencer avec l'art. L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) organise **le samedi 11 juillet 2009 au Complexe Sportif de Yopougon**, à partir de 15 heures, l'apothéose de la seconde édition de la caravane artistique pour la paix qui a sillonné, du **14 juin au 03 juillet 2009, 14 localités** du pays (Dimbokro, Tanda, Agnibilekro, Sinfra, Soubré, Méagui, Séguéla, Bouaflé, Dabakala, Béoumi, Daoukro, Adzopé, Divo et Aboisso).

Le bouquet final qui est prévu samedi se déroulera en présence du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, YJ Choi, des représentants du Gouvernement ivoirien et des populations vivant dans les différentes communes d'Abidjan.

Pendant trois semaines, des musiciens, des comédiens et des ensembles chorégraphiques ivoiriens ont véhiculé des messages de paix, de cohésion sociale et de réconciliation nationale. Par leur art, leur talent et leur savoir-faire, ils ont ainsi multiplié les efforts de l'ONUCI auprès des populations venues nombreuses à toutes les étapes de la Caravane assister aux spectacles ainsi offerts et communier avec les artistes. Nous espérons samedi prochain, bénéficier du même engouement populaire dans cette ville mythique de Yopougon. En vedette, il y aura John Kiffy, connu précédemment sous le nom de John Yaley et son orchestre les Kiffy's. Egalement sont attendus l'ensemble artistique les Gurivoires, les humoristes Boukari et Ambassadeur Agalawal, sans oublier la chanteuse Betika, Nguess Bon Sens, Aboutou Roots et bien d'autres.

La caravane aura permis de sensibiliser les populations sur la nécessité d'un environnement apaisé, indispensable à la bonne tenue de l'élection présidentielle dont la date est fixée au 29 novembre 2009. Ce qui représente un progrès tangible dans la mise en application de l'Accord politique d'Ouagadougou, avec notamment le bon déroulement de l'opération d'identification de la population et de recensement des électeurs qui a touché 6.514.000 personnes de son lancement à Yamoussoukro le 15 septembre 2008 à son achèvement au 30 juin 2009.

Comme vous le savez, le Premier Ministre et le Président de la Commission électorale indépendante ont réaffirmé le 07 juillet 2009 que l'opération exceptionnelle d'identification gratuite de la population couplée au recensement électoral avait définitivement pris fin le 30 juin 2009.

Selon le Premier Ministre, la fin de l'enrôlement dans le cadre du processus de sortie de crise n'exclut pas l'identification des populations qui reste une activité

régaliennes normale. Les populations non enrôlées pourront ultérieurement se faire identifier dans la mesure où l'Etat de Côte d'Ivoire, en dehors du processus électoral, va assurer la continuité du service public de l'identification dans les conditions ordinaires et normales.

Maintenant que l'enrôlement est terminé selon les sources officielles, l'attention est désormais tournée vers la fonctionnalité des 68 centres de coordination pour la numérisation des fichiers, le traitement informatique des données et leur croisement avec les fichiers historiques, les dé-doublonnages au niveau local et national avant la publication de la liste électorale provisoire et le contentieux reste désormais un défi pour les structures en charges de l'identification.

Dans ce cadre, l'ONUCI a mis à disposition 9 groupes électrogènes pour faciliter le démarrage du traitement informatique des données dans les grands centres de coordination depuis le premier semestre.

Un appui au renforcement des capacités des commissaires pour le traitement du contentieux est également en cours, avec l'élaboration d'un manuel à l'usage des commissaires locaux de la CEI pour fluidifier le contentieux, en harmoniser la pratique devant les Commissions électorales indépendantes locales, et enfin prévenir les risques de retard susceptibles de provoquer un glissement d'ensemble du chronogramme électoral.

L'ONUCI apportera également son appui pour la dissémination des listes électorales à travers le pays.

L'ONUCI encourage les parties prenantes aux opérations à prendre les mesures idoines pour le succès des opérations post- enrôlement.

L'ONUCI renouvelle son engagement à accompagner les parties prenantes pour la réalisation des objectifs et le respect des délais annoncés pour l'organisation d'élections conformes ouvertes, transparentes, libres et démocratiques, conformément aux standards nationaux et internationaux. Voilà très rapidement ce que j'avais pour vous pour ce point de presse. Si vous avez des questions sur les points abordés ou sur les activités de l'ONUCI, je suis à votre disposition.

Bah Mamadou (Attécoubé FM) : Je voudrais revenir sur la Caravane artistique. Pourquoi avoir choisi le Complexe Sportif de Yopougon en lieu et place du Palais de la Culture ? Ça c'est ma première question. Pour la seconde, vous avez parlé de contentieux. A quoi sont dus ces contentieux ?

HT : La première édition avait eu lieu [l'année dernière] au Palais de la Culture. C'est une façon pour nous d'étendre la Caravane aux autres populations vivant dans le District d'Abidjan, mais ne vivant pas forcément dans la ville d'Abidjan. Et vous savez que Yopougon est une commune populaire, où on aime l'art, où on aime les musiciens, où on aime la musique et l'ONUCI a décidé de communier avec les populations de Yopougon ainsi qu'avec les autres populations du District d'Abidjan en les conviant toutes à Yopougon. Quant au contentieux, vous savez que parmi les étapes du processus électoral, il y a la publication de la liste provisoire. C'est cette liste provisoire qui va être disséminée à travers tout le pays et qui sera scrutée par les populations, par les électeurs potentiels mais également par les partis politiques. Cette liste doit être aussi comparée à celle qu'on appelle la liste historique c'est-à-dire celle de 2000 pour expurger d'éventuelles erreurs, éviter des doublons, éviter également des oubliés et préparer ce qu'on appelle la liste définitive. C'est sur cette liste définitive qu'aura lieu l'élection présidentielle du 29 novembre 2009. C'est pour cette raison que nous avons dit que tous nos moyens seraient mis en œuvre pour appuyer les autorités concernées pour que le processus électoral soit mené à son terme, que la campagne puisse avoir lieu et que l'élection présidentielle puisse avoir lieu à la date prévue du 29 novembre 2009.

Très bien ! Merci beaucoup. Nous nous reverrons certainement jeudi prochain et en attendant, je vous donne rendez-vous samedi au Complexe Sportif de Yopougon

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole,
Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320
Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>